Envoyé en préfecture le 02/03/2023
Reçu en préfecture le 02/03/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20230223-DEC202314-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

23 FEV 2023

DEC202314
Objet : mise à disposition des installations de la salle omnisports au Lycée Jean Monnet d'YZEURE

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des Collectivités territoriales, art. L. 2122-22, alinéa n° 5 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai portant délégation au maire pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT que dans le cadre d'un stage pleine nature, qui fera étape, du mardi 02 mai à 18h30 au mercredi 03 mai à 8h, à Varennes sur Allier, le Lycée Jean Monnet d'Yzeure a besoin des installations du stade Mauregard ;

DECIDE de mettre à disposition les installations du stade Mauregard au Lycée Jean Monnet d'Yzeure du mardi 02 mai au mercredi 03 mai 2023 ;

DECIDE de signer la convention avec le Lycée Jean Monnet d'Yzeure ;

PUBLICATION au R.A.A.

Roger LITAUDON

MAIRIE DE VARENNES SUR ALLIER (ALLIER)